



Autorités locales et société civile : la fin des clichés

Au dernier jour des Journées européennes du Développement, le projecteur a été braqué sur la collaboration entre la société civile et les autorités locales.

Comment interagissent-elles entre-elles ? Ont-elles des actions communes de soutien à la démocratie ? Quels sont leurs difficultés ? Quelles sont leurs craintes en ces temps de crises économiques et alimentaires ?

Une conférence baptisée « Partenariat autorités locales - société civile : quelle réalité ? » a fourni des réponses. Organisée conjointement par CONCORD, la confédération européenne des ONG de développement et d'urgence qui fédère 1600 ONG, et le CCRE/CEMR, le Conseil des Communes et Régions qui représente environ 100.000 villes et régions des pays membres du Conseil de l'Europe.

Mme Tavares Gomes, Maire de São Vicente au Cap Vert ; M. Elong Mbassi, le Secrétaire général de Union des Cités et Gouvernements locaux d'Afrique ; M. Robert Bodja, coordinateur des activités Nord-Sud de l'Alliance pour le Climat du Luxembourg ; Tara Brace-John qui a longtemps travaillé avec les femmes Dalits d'Inde et est en charge de la gouvernance de l'ONG One World Action, René Billaz, Président d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières ont exposé leur réalité.

Il n'y a pas une mais quatre relations entre les autorités locales et la société civile :

- La coopération technique sur le terrain où tant les ONG que les autorités locales jouent un rôle majeur avec la mise en œuvre de programmes, de transfert de compétences, de partenariat, d'assistance technique comme l'a expliqué M. Billaz qui a insisté sur la nécessité d'un développement endogène qui fasse participer les autorités et la société civile locale pour identifier les problèmes et mettre en œuvre les solutions.
- La gouvernance locale et comment les autorités locales mettent en place des structures de dialogue mais aussi comment la société civile s'organise pour faire valoir leur opinion et relayer leurs problèmes. Mme la maire de São Vicente a expliqué comment elle réunit les ONG et les associations locales avant d'élaborer le budget annuel de sa mairie afin de pouvoir prendre en compte leurs initiatives et les soutenir. De son côté, Mme Brace-John a rappelé l'importance d'intégrer des femmes dans les rencontres avec leurs politiques pour ne pas exclure la moitié de la société de décisions qui les concernent au premier plan.
- La sensibilisation du public, notamment européen, aux questions de solidarité internationale. Robert Bodja a expliqué pourquoi il était essentiel pour les maires de gagner le soutien de leurs citoyens tant au Nord qu'au Sud pour qu'ils comprennent et soutiennent les projets de coopération au développement et d'échanges.
- La nécessaire influence sur les politiques tant au niveau des politiques de l'Union européenne qu'entre autorités du Sud et du Nord. Comme l'expliquait M. Elong Mbassi : en France, une loi existe permettant aux maires de prendre 1% de la facture d'eau pour financer des projets d'assainissement dans le Sud. Une telle loi peut être adoptée par d'autres Etats, également par les pays en développement, mais il faut encourager

la volonté politique. En ces temps de crises financières, il n'est pas sûr qu'une telle loi pourrait encore être proposée en France. C'est la responsabilité de tous de faire pression pour que de telles lois voient le jour.

Un jour après le lancement de la plateforme européenne des autorités locales / régionales pour le Développement et de la Charte européenne de la coopération en appui à la gouvernance locale, les deux premiers acteurs du développement : la société civile et les autorités locales, ont voulu démontrer l'importance d'une collaboration forte pour renforcer l'efficacité de l'aide et l'exercice du dialogue démocratique.

Comme l'a résumé M. Elong Mbassi : *'En ces temps de crise qui poussent au repli, les autorités locales, les ONG et la société civile ne sont pas de petits joueurs. C'est au niveau local que les problèmes se posent. Ce sont les citoyens par leurs comportements de consommation et de participation qui mettront en œuvre les solutions avec l'aide de leurs autorités locales. Face à la crise, les acteurs locaux ont une obligation plus grande que jamais de collaborer. »*

CONTACT : Patrizio Fiorilli – CCRE/CEMR – patrizio.fiorilli@cemr-ccre.org – Tél : 00 32 2 511 74 77

Agnès Philippart – CONCORD – aphilippart@concordeurope.org – Tél : 00 32 2 743 87 77.

CONCORD est la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement. Ses associations nationales et ses réseaux internationaux représentent plus de 1.600 ONG soutenues par des millions de citoyens à travers l'Europe. CONCORD mène réflexions et actions politiques, et dialogue régulièrement avec les institutions européennes et les autres organisations de la société civile. CONCORD fait partie de la campagne "Action Mondiale contre la pauvreté" : www.concordeurope.org

Le Conseil des Communes et des Régions d'Europe est l'organisation européenne qui rassemblent 51 associations nationales d'autorités locales et régionales dans 37 pays, représentant environ 100.000 villes et régions : www.ccre.org. Voyez aussi le site www.twinning.org sur le jumelage entre et le partenariat international des communes et villes du Nord et du Sud.